



## COLLOQUE-DEBAT

### « RÉDUIRE LES RISQUES LITTORAUX ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

2-4 avril 2014, La Rochelle



Ce colloque-débat a vocation à **soutenir les progrès de l'action publique française dans les domaines de la réduction des risques naturels et de l'adaptation au changement climatique sur les littoraux**. Pour cela, il s'appuiera à la fois sur des **communications de chercheurs** qui proposeront un état actualisé des connaissances scientifiques au moment où le 5<sup>ème</sup> rapport du GIEC est rendu public, et sur des **interventions d'acteurs** qui témoigneront de leur propre expérience de terrain. La confrontation des sphères de la science et de l'action, publique comme privée, nécessaire pour assurer les progrès de la recherche comme de la décision publique, sera organisée à travers des **tables rondes** visant à mettre en débat les questions clés auxquelles est aujourd'hui confrontée notre société. Ce colloque est ouvert à un large public (acteurs en charge de la gestion des risques littoraux, chercheurs, étudiants, grand public).

Ce colloque s'organise autour de 3 séances plénières, de 4 tables rondes et de 2 conférences publiques.

Les **séances plénières**, dont l'objectif est de présenter un état actualisé des connaissances scientifiques et de le confronter à la vision et à l'expérience d'acteurs en charge de la gestion des risques et de l'adaptation au changement climatique, s'articuleront autour de **3 messages clés**.

#### **Séance plénière 1. Les événements extrêmes ont toujours existé et leur intensité pourrait augmenter au cours des prochaines décennies**

*Les travaux menés par les chercheurs démontrent la permanence historique des événements météo-marins extrêmes en France Métropolitaine et Outre-Mer. Cela est par exemple illustré par les études menées sur les dépressions tempérées qui affectent la côte atlantique métropolitaine et sur les cyclones de catégorie 4 et 5 qui touchent la Réunion. Des événements intenses comme la récente tempête Xynthia (février 2010) ne sont donc aucunement « inédits ». Il est d'autant plus urgent d'en prendre acte que les impacts des événements extrêmes vont augmenter dans le contexte du changement climatique. L'élévation du niveau de la mer laisse notamment attendre une augmentation des niveaux de submersion sur les côtes, qui s'accompagnera d'une hausse de la force destructrice des vagues là où les tempêtes s'intensifieront. Dans certaines régions côtières, l'érosion côtière pourrait s'exacerber. Dans un tel contexte, l'existence d'incertitudes scientifiques ne doit pas constituer une barrière à la*

prise de conscience des risques futurs.



## **Séance plénière 2. La vulnérabilité humaine a fortement augmenté au cours des dernières décennies et elle pourrait continuer à s'accroître**

L'exposition des personnes et des biens a augmenté de manière significative dans la plupart des régions du globe en résultat de différents processus, dont les principaux sont : la littoralisation des activités humaines, qui s'est accélérée depuis les années 1950 ; la contraction et/ou la dégradation des espaces tampons naturels (systèmes dunaires, marais maritimes, mangroves, récifs coralliens, notamment) ; la perturbation des processus naturels et du bilan sédimentaire des côtes sableuses par les activités humaines (création de ports, construction de barrages sur les cours d'eau, extraction de sédiments, etc.) ; l'implantation humaine dans des secteurs très exposés aux aléas submersion/inondation.

Par-delà l'accroissement de l'exposition, d'autres facteurs expliquent l'augmentation contemporaine de la vulnérabilité humaine, tels que la perte de la mémoire et de la culture du risque, qui résulte en grande partie de la distension des liens à l'environnement et du renouvellement des populations littorales ; la généralisation de formes de bâti ne prenant pas en compte les aléas et y exposant de ce fait leurs habitants ; la distension des solidarités sociales dans certaines régions ; les défaillances des politiques publiques de réduction des risques.

La hausse de l'exposition des enjeux humains sur les littoraux devrait se poursuivre, en raison de la forte croissance démographique, de la forte urbanisation et de la poursuite de la diversification des activités humaines. Mais la hausse de la vulnérabilité n'est pas une fatalité, et les politiques publiques doivent être renforcées.

## **Séance plénière 3. Il est urgent d'agir, et réduire les risques naturels actuels constitue un pas décisif vers l'adaptation au changement climatique**

L'augmentation des aléas, de l'exposition et plus globalement de la vulnérabilité humaine, a eu pour conséquence une augmentation du nombre et de l'ampleur catastrophes naturelles tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle. Actuellement, on recense 500 à 1 000 catastrophes naturelles par an. Celles qui sont d'origine climatique dominant, les inondations et les tempêtes représentant respectivement 34 % et 26 % du total des catastrophes recensées sur la période 1990-2007, devant les incendies de forêt et les événements tectoniques (séismes et éruptions volcaniques).

Dans ce contexte, il est urgent d'élaborer des politiques publiques de réduction des risques météo-marins qui soient à la fois ambitieuses et efficaces. Ces politiques doivent absolument prendre en compte les niveaux de risque non seulement actuels, mais aussi futurs, donc comporter une forte dimension prospective, notamment de long terme. Cela constitue un grand défi collectif, et ici également, les incertitudes scientifiques qui persistent sur la nature et l'ampleur des impacts du changement climatique ne doivent pas constituer un frein à l'action, bien au contraire. L'on peut en effet d'ores et déjà identifier des politiques et des actions qui produiront d'importants bénéfices immédiats et futurs. Ces actions, qui visent d'abord à « éviter la maladaptation », doivent donc être mises en œuvre dans les meilleurs délais.



**4 tables rondes** permettront de mettre en débat 4 questions clés faisant écho aux messages développés dans les séances plénières. Chacune des tables rondes réunira scientifiques et acteurs dans le but de **confronter des points de vue et des expériences**, et de lancer un **débat** avec la salle.

### **Table ronde 1. Quelle(s) protection(s) veut-on et peut-on se payer ?**



Différentes options existent pour réduire l'exposition des enjeux. La plus commune consiste à édifier des ouvrages de défense au devant des biens menacés pour les protéger des aléas météo-marins. Si cette solution s'impose dans les zones où se concentrent des enjeux stratégiques, elle a cependant montré de sérieuses limites au cours des derniers événements. Par exemple, dans l'ouest français, des digues ont été submergées et d'autres rompues par les vagues de la tempête Xynthia, traduisant des défauts de conception et un déficit d'entretien. Paradoxalement, l'édification d'ouvrages d'ingénierie tend par ailleurs à accroître l'exposition en favorisant l'urbanisation de zones naturellement très exposées. Face à ce constat, ne faut-il pas dans les secteurs dans lesquels aucun enjeu stratégique n'est menacé, donner la priorité à la protection et à la restauration des écosystèmes, au regard de leur capacité à amortir les agressions marines ? Recréer la nature, en réhabilitant dunes, marais et récifs coralliens, offrirait d'ailleurs divers bénéfices, d'ordre paysagers, en termes d'usages, etc., comme l'illustrent déjà les opérations de dépoldérisation qui ont été réalisées en Europe de l'ouest et du nord. N'est-il pas par conséquent temps de procéder au recul stratégique, afin de mettre définitivement à l'abri des aléas les biens exposés ?



### **Table ronde 2. Qui est responsable en cas de catastrophe ?**



La question des responsabilités peut être abordée à travers différents angles d'approche. Si elle revêt d'abord une signification juridique (responsabilité pénale), elle renvoie aussi à toute une chaîne d'acteurs. Dans le domaine de l'urbanisation, par exemple, cela va du particulier qui sollicite un permis de construire en zone inondable ou à moins de 100 m du trait de côte, aux maires et représentants des services de l'État qui sont en charge de la prévention des risques. Les acteurs privés, du secteur touristique en particulier, portent également une part de responsabilité dans la course à la mer qui a dominé les dernières décennies. Cette table ronde examinera « à bâtons rompus » cette chaîne des responsabilités et les moyens de sortir de la production collective du risque qui s'observe actuellement.



### **Table ronde 3. Quel système d'observation, à quel coût et pour quels bénéfices ?**



À côté des réseaux de marégraphes et de satellites qui nous renseignent sur les variations du niveau de la mer, les observatoires du trait de côte se sont multipliés depuis quelques décennies, à l'initiative des acteurs comme des chercheurs. Dispose-t-on grâce à ces observatoires des données nécessaires à une bonne compréhension des processus et des évolutions en cours ? Ces observatoires permettent-ils réellement d'éclairer de manière efficace les décisions politiques ? Ou faut-il aller au-delà en termes de suivi, en créant des « observatoires des risques naturels » collectant aussi des données relatives à la vulnérabilité humaine, comme l'a fait l'île de la Réunion ? En d'autres termes, quels processus est-il pertinent de suivre pour accompagner les acteurs publics dans la réduction des risques ? Quels sont les enjeux de l'observation aujourd'hui, en termes scientifiques et d'aide à la décision ? Quel est le coût de



*l'observation et comment y faire face ? De l'observation des phénomènes à la décision, y a-t-il des jalons spécifiques à mobiliser pour une action publique plus efficace ?*

**Table ronde 4. Réduire les risques actuels, s'adapter au changement climatique : même combat ?**



*Dans les mondes scientifique et décisionnel, la réduction des risques actuels et l'adaptation au changement climatique constituent encore très majoritairement deux domaines distincts. Si la science des risques côtoie encore assez peu celle de l'adaptation, il en va de même dans le champ de l'action et des acteurs en charge de ces deux dimensions de la réduction des risques naturels. Pourtant, la réduction des risques actuels contribue à la réduction des risques futurs, et l'adaptation au changement climatique peut apporter d'importants bénéfices aux politiques de prévention des risques actuels. Ces synergies entre réduction des risques actuels et réduction des risques futurs, et donc développement durable, réduction des risques et adaptation, doivent à tout prix être exploitées dans le champ de l'action publique. Mais à ce stade, quels exemples concrets d'actions et de synergies peut-on donner ? Y a-t-il d'ailleurs toujours synergie ? Quelle est la part de l'innovation dans la démarche d'adaptation au changement climatique ?*

**PROGRAMME PROVISOIRE**

*Les intervenants dont les noms sont suivis d'un astérisque sont à confirmer*



<b>Mercredi 2 avril</b>	
18h00-19h00	<b>Conférence inaugurale</b> : A. COOPER, University of Ulster, Campus de Coleraine, Irlande
19h00	Cocktail de bienvenue
<b>Jeudi 3 avril</b>	
8h30-10h00	<b>Ouverture officielle</b>
10h00-11h20	<b>Conférences d'ouverture</b> - La fabrique des catastrophes naturelles, A. MAGNAN - Dernières nouvelles du changement climatique, H. LE TREUT - Impacts, Vulnérabilité et Adaptation : où en sommes-nous ? V. DUVAT - La politique française de gestion des risques, H. MONTELLY*
11h20-11h45	Pause café
11h45-13h10	<b>Séance plénière 1 – Événements extrêmes</b> - Les prévisions climatiques pour les prochaines décennies sur les littoraux français, Météo-France ( <i>intervenant à confirmer</i> ) - L'élévation du niveau de la mer s'accélère-t-elle ? B. MEYSSIGNAC* - Mémoire des risques et mémoire des vulnérabilités (France, Europe, Outre-Mer) pour des sociétés littorales plus résilientes, XVI <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles, E. GARNIER - Analyse des processus physiques contrôlant la surcote et la submersion marine associées à la tempête Xynthia, X. BERTIN
13h10-14h30	Déjeuner
14h30-16h	<b>Table ronde 1 – Quelles protections veut-on et peut-on se payer ?</b> L. QUILLET*, Y. DENIAUD, A. MICHELOT, P. BAZIN, Y. BATTIAU – Animation par A-C. BRAS
16h-16h30	Pause café
16h30-18h00	<b>Table ronde 2 – Qui est responsable en cas de catastrophe ?</b> J.-P. LALANDE*, D. SAVLI*, J. LAUGRAUD, A. MONTADOR – Animation par J. ROCHETTE
19h00-20h00	Conférence grand public ( <i>intervenant à confirmer</i> )



20h30	<i>Dîner de gala</i>
<b>Vendredi 4 avril</b>	
9h00-10h40	<p><b>Séance plénière 2 – La vulnérabilité humaine a fortement augmenté et elle pourrait continuer à s'accroître</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évolution de l'exposition au fil des siècles : l'exemple de la France Atlantique, T. SAUZEAU</li> <li>- Diagnostic et réduction de la vulnérabilité du bâti face à la submersion marine : un exemple d'application sur l'île d'Oléron, F. VINET</li> <li>- Exemples de déstabilisation des côtes en France, Y. BATTIAU</li> <li>- Les dimensions humaines et institutionnelles de la vulnérabilité aux risques naturels littoraux, D.LORION</li> </ul>
10h40-11h00	<i>Pause café</i>
11h00-12h30	<p><b>Table ronde 3 – Quel système d'observation, à quel coût et pour quels bénéfices ?</b></p> <p>C. DELACOURT, D. LORION, GIP Aquitaine, B. GUÉRINEL, M. ROBIN – Animation par A-C. BRAS</p>
12h30-14h00	<i>Déjeuner</i>
14h00-15h40	<p><b>Séance plénière 3 – Il est urgent d'agir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accompagnement des acteurs dans la réduction de la vulnérabilité humaine sur le littoral, R. PANNIER</li> <li>- L'importance de mieux connaître la perception et les représentations des risques littoraux, L. GOELDNER-GIANELLA et D. CHIONNE</li> <li>- La réduction de la vulnérabilité en milieu urbain littoral : l'exemple de la CDA de la Rochelle</li> <li>- Les aspects concrets de l'adaptation au changement climatique sur les littoraux en France, N. BÉRIOT/S. MONDON</li> </ul>
15h40-16h	<i>Pause</i>
16h-17h30	<p><b>Table ronde 4 – Réduire les risques actuels et s'adapter au changement climatique : même combat ?</b></p> <p>N. BÉRIOT/S. MONDON, J.-D. MOSSE, représentant AXA*, représentant EDF*, représentant port de Dunkerque* – Animation par A-C. BRAS</p>
17h30-17h45	<b>Synthèse et clôture</b> , V. DUVAT

**Cette manifestation aura lieu au Pôle Communication Multimédia de l'Université de la Rochelle, 44 avenue Albert Einstein, 17000 La Rochelle**

### Liste des intervenants confirmés

- BATTIAU-QUENEY Y., Présidente de l'EUCF-France, Professeur de Géographie, Université de Lille, France
- BAZIN P., Chef du département de la gestion patrimoniale du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, Rochefort, France
- BÉRIOT N., Secrétaire Général de l'Observatoire sur les Effets du Réchauffement Climatique, DGEC/SCEE, France
- BERTIN X., Chargé de recherche CNRS, UMR LIENSs 7266, Université de la Rochelle-CNRS, France
- BRAS A.-C., Journaliste à Radio France International
- CHIONNE D., doctorant en géographie, UMR 8586 PRODIG
- COOPER A., Professeur, School of Environmental Sciences, Université d'Ulster, Campus de Coleraine, Irlande
- DELACOURT C., Professeur de Géographie, UMR 6538, Université de Bretagne Occidentale, Institut Universitaire Européen de la Mer, Brest, France
- DUVAT V., Professeur de Géographie, UMR LIENSs 7266, Université de la Rochelle-CNRS, Membre du GIEC, France
- GARNIER E., Maître de Conférences-HDR, UMR CRHQ 6583, Université de Caen-CNRS, Membre Senior de l'Institut Universitaire de France, France

GIP Aquitaine

GOELDNER-GIANELLA Lydie, Professeur de Géographie, UMR PRODIG 8586, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France

GUÉRINEL B., Adjointe au chef de division, Division des Risques Littoraux, DREAL Languedoc-Roussillon, France

LAUGRAUD J., Maire de Port-des-Barques, Vice-Président de l'UPLC, France

LE TREUT H., Directeur de recherche CNRS, Président de l'Institut Simon Laplace, Membre de l'Académie des Sciences, Membre du GIEC, France

LORION D., Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire, Région Réunion, France

MAGNAN A., Chargé de recherche, Iddri-Sciences Po, Paris, France

MICHELOT A., Maître de Conférences-HDR, CEJEP EA3170, Université de la Rochelle, France

MONDON S., chargé de mission, l'Observatoire sur les Effets du Réchauffement Climatique, DGEC/SCEE, France

MONTADOR L., Senior Vice Président, Cat Reinsurance de la Caisse Centrale de Réassurance, France

MOSSE J.-D., Responsable Espaces Verts et Environnement, Club Med, France

PANNIER R., Chargé de mission, Animation réseaux de partenaires, Centre Européen de Prévention du Risque Inondation, France

ROCHETTE J., Chargé de recherche, Iddri-Sciences Po, Paris, France

ROBIN M., Professeur de Géographie, Université de Nantes, Directeur de l'UMR LETG 6554, France

SAUZEAU T., Professeur d'Histoire, Université de Poitiers, CRIHAM EA4270, Vice-Président de l'UPLC, France

VINET F., Professeur de Géographie, UMR GRED, Université de Montpellier 3, France